DÉLIBÉRATION

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 30 juin 2025

DÉLIBÉRATION – CFVU-2025-PROCÈS VERBAL-24

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :
Date de réception rectorat :

APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DU LUNDI 2 JUIN 2025

VU *le Code de l'éducation ;*
VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
VU *la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;*
VU *le procès-verbal présenté à la commission de la formation et de la vie universitaire et annexé à la présente délibération ;*

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 :

Approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du lundi 2 juin 2025.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 30 juin 2025

Fait à Créteil, le lundi 30 juin 2025

Le Vice-Président Formation et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Arnaud THAUVRON

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Nombre de membres constituant le conseil : 40 **Nombre de membres en exercice : 38** **Quorum : 20** Membres présents : 17 Membres représentés : 10 **Total des membres présents et représentés : 27**	**DÉCOMPTE DES VOIX** Votants : 17 **Votes exprimés : 27** **Pour : 27** Contre : 0 Abstention : 0

Pièce-jointe : compte-rendu de la commission de la formation et de la vie universitaire du lundi 2 juin 2025.

Modalités de recours *: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DU

LUNDI 2 JUIN 2025

Ordre du jour

4. Organisation des études ..... 4~~5~~

4.7. Présentation de la note d'analyse quantitative de l'enquête : L'évaluation des formations par les étudiants de l'université Paris-Est Créteil : Principaux résultats 4~~5~~

4.8. Présentation de la note d'analyse qualitative de l'enquête : Améliorer l'organisation de la formation et la vie étudiante : analyse qualitative des retours étudiants (EEF 2024) ..... 4~~5~~

1. Informations générales ..... 12~~13~~

2. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 4 avril 2025 ..... 12~~13~~

3. Vie étudiante ..... 13~~14~~

Examen de la répartition des projets d'initiatives étudiantes — Cinquième appel à projets — Exercice 2024/202 ..... 13~~14~~

4. Organisation des études ..... 14~~15~~

4.1. Examen des calendriers universitaires des formations 2025/2026 ..... 14~~15~~

4.2. Examen des maquettes et Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) reconduites à l'identique pour l'année universitaire 2025/2026 ..... 17~~18~~

4.3. Avis sur la proposition d'ouverture d'une Licence Professionnelle à Sénart et de la création de 2 Masters MEEF Pratiques Ingénierie de la formation (PIF) — COF 2 18~~19~~

4.4. Avis sur le dossier d'évaluation concernant le Master Humanités en vue de l'accréditation pour le prochain contrat quinquennal 2026/2030 ..... 20~~21~~

4.5. Erratum concernant la création ex nihilo du DEUST Sciences et techniques pour l'ingénieur parcours Mécatronique en vue l'accréditation pour le prochain contrat quinquennal 2026/2030 ..... 21~~22~~

4.6. Examen du rectificatif concernant les dates de candidatures en Master 1ère année (hors procédure Monmaster) — ajout d'une 2ème session de candidature pour un master de la FST et de l'INSPE ..... 22~~23~~

5. Vie de l'établissement ..... 22~~23~~

Avis sur le Schéma Directeur de la Vie Étudiante de l'UPEC ..... 22~~23~~

6. Questions diverses ..... 29~~30~~

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne s'est réunie le lundi 2 juin 2025 à 14h00 sous la présidence de M. THAUVRON, Vice-Président Formation et de la CFVU.

- **Parmi les membres de droit étaient présents :**

- **Parmi les membres élus ou désignés étaient présents :**
Président : M. Jean-Luc DUBOUS-RANDÉ (procurations de Mme Muriel PREVOT-CARPENTIER et M. Abdelrazak AISSAT)
Collège A2 : Mme Nathalie GOROCHOV
Collège A3 : Mme Galina PERELMAN
Collège B2 : Mme Sonia MARQUEZ, Mme Corinne BONNASSIEUX (procurations de Mme Emmanuele LECHAPT-ZALCMAN et M. Rui Patrick DOMINGUES)
Collège B3 : M. Philippe GERMAIN (procuration de M. Philippe JOURDAN), Mme Hala RIFAI (procuration de M. Vincent AUDARD et de Mme Nathalie GOROCHOV à partir de 15h00)
Collège BIATSS : M. Jean-Baptiste HUET, M. Bruno COSTES (procuration de Lydia LARAIN)
Collèges des Usagers : Mme Lise FONTOLIVE, M. Abdelmalek BENNEKA, M. Thomas GACHOWSKI, Mme Lara HALLERMEYER, Mme Elisabeth GRAS, M. Ahmed KAROURI, M. Yvan BOUCEY, M. Paul-Ange SOKI, Mme Manon CHALLOIT, M. Mathieu LEJEUNE (procuration de M. Sébastien JOLIVOT), M. Jean-Baptiste BRICET

- **Parmi les membres élus ou désignés étaient excusés et présents par procuration :**
Collège A1 : M. Philippe JOURDAN (a donné procuration à M. Philippe GERMAIN)
Collège A2 : Mme Nathalie GOROCHOV (a donné procuration à Mme Hala RIFAI à partir de 15h00)
Collège A4 : M. Vincent AUDARD (a donné procuration à Mme Hala RIFAI), Mme Emmanuele LECHAPT-ZALCMAN (a donné procuration à Mme Corinne BONNASSIEUX)
Collège B1 : M. Rui Patrick DOMINGUES (a donné procuration à Mme Corinne BONNASSIEUX)
Collège B4 : M. Abdelrazak AISSAT (a donné procuration à M. Jean-Luc DUBOIS-RANDE)
Collège BIATSS : Mme Lydia LARAIN (a donné procuration à M. Bruno COSTES)
Collège des Usagers : M. Sébastien JOLIVOT (a donné procuration à M. Mathieu LEJEUNE)
Personnalités extérieures : Mme Muriel PREVOT-CARPENTIER (procuration à M. Jean-Luc DUBOIS-RANDE)

- **Parmi les membres invités étaient présents :**
VP et Assesseurs du Domaine Formation : M. Arnaud THAUVRON, Mme Anne GOULLET DE RUGY, M. Eric LEONEL, Mme Emilie FRENKIEL
Cabinet de la présidence : M. Taylan TUZLU
Direction Générale des Services : M. Julien REY
Directeurs de composantes : Mme Sophie RENAUT, Mme Bénédicte FAURE, Mme Elisabeth VIALLE, M. Lounès CHELGHOUM, M. Yann BASSAGLIA, M. Yann VIDEAU
Experts Métier – Services DEVE : Mme Frédérique BÉNARD, Mme Pauline CHAFI, M. Laurent LASNIER, M. Joanna BENOIST, Mme Laure SIMOUTRE, Mme Flora BEMBA, Mme Jihene GHRAIRI, Mme Sanja DULIC, M. Ando RAKOTOVOAHANGY
Invités ponctuels : M. Antoine LE DOUARIN, M. Philippe GUEINE, Mme Claire LOYRETTE, Mme Emilie GARCIA

La séance débute à 14 h 8.

M. THAUVRON.- Bonjour à toutes et à tous. Le Président s'excuse, il va avoir un peu de retard. Il a un autre événement en parallèle. Je vous propose que nous passions directement au point 3 « Vie étudiante », et nous reviendrons après sur le point du Président et l'approbation du procès-verbal.
Comme le fait très justement remarquer Anne DE RUGY, les seuls points où il n'y a pas de vote sont la présentation de la note d'analyse quantitative, puis la présentation de la note d'analyse qualitative de l'enquête d'évaluation des formations. Nous allons donc directement passer aux points 4.7 et 4.8, le temps que l'on atteigne le quorum.

4. Organisation des études

4.7. Présentation de la note d'analyse quantitative de l'enquête : L'évaluation des formations par les étudiants de l'université Paris-Est Créteil : Principaux résultats

4.8. Présentation de la note d'analyse qualitative de l'enquête : Améliorer l'organisation de la formation et la vie étudiante : analyse qualitative des retours étudiants (EEF 2024)

Un document est projeté.

Mme GHRAIRI. — Bonjour à tous et à tous. Aujourd'hui, nous allons vous présenter les résultats de l'enquête d'évaluation des formations par les étudiants. L'enquête a été menée l'année dernière, en avril 2024, et a été analysée par mes collègues Koceila AIT MOUSSA, qui est souffrant et ne peut prendre la parole aujourd'hui, et Antoine LE DOUARIN, tous deux chargés de l'Observatoire des réussites étudiantes de l'UPEC.
Cette enquête permet de répondre aux obligations réglementaires qui sont prévues dans les arrêtés de licence et de master. Elle permet de consolider les démarches de contrôles d'amélioration continue de notre offre de formation, notamment de premier et de deuxième cycle, et notamment dans le cadre de la réflexion autour de la nouvelle offre de formation et la co-conception des formations avec Érasme.
Cette enquête a été adressée à environ 32 700 étudiants inscrits en premier et en deuxième cycle. 5 130 étudiants ont répondu et seuls 4 049 questionnaires ont été exploitables, c'est-à-dire terminés jusqu'au bout, ce qui nous fait un taux de réponse de 12,4 %. Cela peut être jugé insatisfaisant, mais ce sont quand même plus de 3 000 étudiants qui ont répondu à l'enquête, qui ont pris le temps de rédiger des choses et de nous faire remonter des témoignages aussi dans les questions ouvertes.
Nous avons utilisé une démarche d'analyse quantitative pour vous montrer des taux de satisfaction par rapport aux contenus, à l'organisation de l'offre de formation et aux services qu'offre l'UPEC à ses étudiants, et une démarche qualitative que mon collègue va vous expliquer à travers l'analyse des témoignages et des verbatims de nos étudiants.
Un nuage de mots représente ici quelques thématiques qui reviennent très souvent, en lien avec le contenu de la formation, son organisation. Cela peut être aussi sur les séjours de mobilité internationale, ou la communication. Nous reviendrons en détail sur ces témoignages et mon collègue vous expliquera rapidement ce qu'il a fait.

M. LE DOUARIN. — Nous avons fait le choix d'analyser une question ouverte spécifique, qui est « Quels sont, selon vous, les points à améliorer dans cette formation ? ». Nous avons estimé pertinent d'appliquer une analyse thématique, que je vais vous expliquer par la suite pour une meilleure compréhension, parce que les étudiants, dans cette question, ont pu exprimer une grande quantité de pistes d'amélioration qu'ils aimeraient pour leur formation. Nous trouvions cela pertinent de le montrer ici, de le valoriser.
Nous sommes partis sur une analyse thématique, dont le but est de repérer dans des expressions textuelles des thèmes généraux récurrents qui vont apparaître sous des contenus beaucoup plus concrets. Nous avons une pyramide inversée qui explique le processus. L'idée est de partir du verbatim, c'est-à-dire de la réponse brute des étudiants, et à partir de cette réponse brute de coder les différentes parties du verbatim. Cela crée des codes que nous classifions dans des catégories beaucoup plus larges par la suite. Je prends un exemple : un verbatim mentionnant « le contenu ». Nous avons décidé de créer un code qui s'appelle « améliorer le programme de formation », que nous avons décidé de classifier par la suite dans le « contenu de la formation » avec d'autres codes que l'on trouvait similaires au code « améliorer le programme de la formation », et que nous avons classifiés dans une thématique encore plus large qui est « approche pédagogique ». L'idée est de partir du verbatim, de partir de la réponse brute, et d'essayer de créer des classifications pour mieux interpréter les pistes d'amélioration. Dans ce cas-ci, il s'agit des pistes d'amélioration que les étudiants ont pu énoncer pour leur formation.
Sur les 4 049 réponses étudiantes, 14 % des réponses sont non exploitables, ce qui fait que l'on a dû faire cette analyse thématique sur 3 504 verbatims, desquels sont ressorties deux grandes catégories de pistes d'amélioration évoquées par les étudiants : 60 % des verbatims sont en lien avec l'approche pédagogique, c'est-à-dire avec le contenu et l'organisation de la formation, donc relatifs aux cours, au rythme académique, aux modalités d'évaluation, etc. Et 40 % des verbatims sont associés aux services aux usagers, c'est-à-dire ont trait au fonctionnement de l'université, à la communication, aux différents équipements que l'université peut prodiguer.
Cette diapo explicite un petit peu la démarche. L'idée est que nous partons d'un verbatim, visible à gauche, dont l'identifiant est ici 204, et que nous créons des codes sur le verbatim. Nous avons donc créé le code « Revoir la charge de travail demandée » en lien avec la partie « la quantité de travail » dans le verbatim que nous allons classifier, comme vous pouvez le voir à droite, dans une catégorie plus large, dans le thème « équilibre des temps d'apprentissage et de repos », lui-même classifié dans une catégorie encore plus large, « approche pédagogique », l'idée étant, comme toujours, de rassembler les propos similaires, récurrents, dans des catégories plus larges pour pouvoir les analyser par la suite.

Mme GHRAIRI.— Nous avons vu sur le verbatim que l'étudiant a traité plusieurs sujets, à la fois la charge de travail et les modalités de certains cours. Cela veut dire que ce témoignage va être décomposé, qu'il va être rangé dans deux sous-catégories différentes, le contenu de la formation pour ce qui est des modalités d'un cours, et l'équilibre du temps d'apprentissage et de repos pour ce qui est de la charge de travail.
Pour revenir sur le taux de réponse de 12,4 %, pour rassurer sur la représentativité, même si c'est délicat d'en parler avec un taux de réponse assez bas, nous avons visé 25 %. Malgré les dispositifs qui ont été mis en œuvre, à savoir un lot de cartes à gagner, du tractage par des étudiants qui ont été mobilisés pour inciter les étudiants à participer, nous arrivons à ce taux de réponse. Nous n'arrêtons pas d'essayer

d'améliorer le dispositif pour arriver à des taux de réponse plus élevés. Nous avons en particulier trouvé une surreprésentation des étudiantes parmi les répondants, mais aussi des apprentis et des stagiaires de la formation continue ainsi que des étudiants en santé qui représentent 7 % des répondants, alors qu'ils ne sont que 4 % des inscrits. Nous avons donc redressé l'échantillon pour réduire cette variabilité.
Nous avons interrogé les étudiants sur le critère qui a été déterminant dans leur choix de formation. Ils pouvaient choisir plusieurs critères, et ce qui revient très souvent est le lien avec le projet professionnel et l'intérêt pour le programme. Et c'est particulièrement vrai parmi les étudiants du deuxième cycle, ce qui laisse entendre qu'ils ont un projet professionnel plus affirmé, ce qui est un peu intuitif. Les étudiants du premier cycle ont été plus nombreux à choisir comme critères déterminants la proximité ou le lieu géographique du site, mais aussi la possibilité de réorientation.
Globalement, les étudiants sont 80 % à être satisfaits de leur parcours de formation à l'UPEC, c'est trois points de plus que par rapport à l'édition 2023. 78 % recommanderaient leur formation et 67 % recommanderaient l'UPEC. En particulier, il s'agit des informations qui sont fournies lors de la réunion de rentrée. Deux tiers sont satisfaits de l'information sur les débouchés. Par contre, ils sont moins nombreux à être satisfaits de l'information sur la possibilité de suivre un semestre à l'étranger. Et, quand on regarde tous les modules du questionnaire, les étudiants internationaux, à savoir ceux qui sont de nationalité étrangère et qui ont obtenu le bac dans un pays étranger, expriment une satisfaction plus élevée que la moyenne, quel que soit le module considéré.
Nous allons repasser sur les résultats des verbatims où, justement, le contenu de la formation était le plus redondant.

M. LE DOUARIN.— Effectivement, l'analyse qualitative a permis de montrer que les étudiants ont évoqué en majorité des pistes d'amélioration en lien avec le contenu de la formation. Ils estiment donc qu'il y a des améliorations multiples qui peuvent être faites sur ce thème. En revanche, par exemple les thèmes liés à la professionnalisation de la formation ou à la vie étudiante vont rester peu représentés relativement au contenu de la formation. Cependant, c'est une analyse un peu simpliste dans le sens où, comme nous le verrons par la suite, ils sont demandeurs de contenus d'enseignement beaucoup plus pratiques, qui leur permettent d'être mieux équipés lors de leur insertion professionnelle.

Mme GHRAIRI.— Ils étaient un peu plus bavards sur l'amélioration du contenu, le programme, les cours, et ils ont utilisé moins directement l'insertion, les débouchés.

M. LE DOUARIN.— Comme Jihene l'a dit, les étudiants vont exprimer un avis plus détaillé sur le contenu des enseignements, mais aussi sur la charge de travail, sur l'équilibre des temps d'apprentissage et de repos. Je vous ai dit précédemment qu'il y avait deux thématiques, deux grandes catégories de pistes d'amélioration évoquées. Nous allons évoquer la première, la thématique « approche pédagogique ». Je vous présente quelques verbatims qui ont trait à l'accompagnement pédagogique, par exemple, ou à la question de l'emploi du temps, ou encore à la question du lien entre emploi du temps et distance entre le lieu d'étude et le lieu de vie.
Dans le contenu de la formation, donc le thème évoqué dans 24 % des verbatims, on retrouve deux grands sujets qui sont évoqués : le contenu des enseignements (à 60 %) et les modalités pédagogiques. Comme on peut le voir, ce qui est évoqué concerne surtout une amélioration de ce programme. Cela peut se faire en favorisant des enseignements plus pratiques pour un peu moins de théorie, ou en renforçant

certains enseignements spécifiques — il est ici intéressant de creuser quel type d'enseignement spécifique. Cela peut passer aussi par des cours plus cohérents avec l'idée que l'on se fait de la formation et avec l'intitulé de la formation.

Mme GHRAIRI.— Pour compléter, quelques enseignements spécifiques reviennent dans certains verbatims. Par exemple « on veut des contenus qui ont du sens », ou le souhait d'un apprentissage des outils. Par exemple, au-delà d'Excel, les étudiants ont parfois cité l'outil, en disant qu'ils ne l'avaient pas chez eux pour pouvoir le pratiquer. Parfois aussi ils souhaiteraient plus de pratique sur ces outils pendant les cours. Cela peut être l'idée derrière le renforcement de cours spécifiques. Il y a aussi l'enseignement à distance.

M. LE DOUARIN.— Ils évoquent aussi le fait d'améliorer l'enseignement à distance. Nous pensons que c'est davantage lié aux plateformes Eprel, aux MOOCs, etc., et moins aux modalités pédagogiques, comme on va le voir là maintenant, où effectivement ils évoquent les enseignements à distance, surtout dans l'idée de diminuer leur nombre pour favoriser les enseignements en présentiel.
Ils évoquent aussi le fait de diminuer le nombre de travaux de groupes. Un étudiant évoque le fait que cela ne permet pas de se révéler personnellement, de révéler un certain nombre de ses compétences. Il y a aussi le fait de rajouter plus de TD dans le cursus et d'améliorer l'insertion professionnelle, potentiellement les possibilités de s'insérer professionnellement sur le marché du travail.

Mme GHRAIRI.— 81 % des répondants trouvent les contenus adaptés et autant trouvent que la progression est cohérente durant l'année de formation. Ils sont un peu plus critiques par rapport à l'enseignement des langues vivantes étrangères. Par exemple, nous avons un témoignage d'un étudiant qui souhaiterait plus de temps de pratique orale pour les langues étrangères.
Ce qui a été aussi intéressant à regarder est qu'il y a très peu de différences selon le type de diplôme préparé. Mais quand on observe les étudiants en médecine, entre le taux de satisfaction des DFGSM, donc les diplômes de formation générale, et les diplômes de formation approfondie en médecine, on voit que le taux de satisfaction baisse, notamment en lien avec la cohérence des enseignements. Nous avons trouvé cela intéressant à creuser.
Toujours en lien avec la professionnalisation de la formation, nous avons 54 % qui se sentent bien préparés à l'insertion professionnelle, notamment parmi les deuxièmes cycles. 61 % sont satisfaits du lien entre leur formation et le monde professionnel. C'est un peu moins vrai quand on regarde les premières années du premier cycle ou le premier cycle de manière générale. Il a été intéressant aussi de voir qu'il y avait une attente forte de professionnalisation dès la L1. Ils sont 22 % à vouloir plus de liens avec le monde professionnel, et plus de 50 % quand on regarde toute la licence parmi les formations généralistes. C'est 33 % pour les masters. Les attentes qui reviennent très souvent concernent un meilleur accompagnement pédagogique, à travers la pédagogie professionnalisée, et une meilleure communication sur les débouchés.

M. LE DOUARIN.— Ils attendent aussi un renforcement de la cohérence entre les enseignements et les réalités professionnelles. C'est en l'occurrence 42 % des étudiants du second cycle qui évoquent ce sujet-là. Ils expriment aussi le fait d'avoir des contenus qui soient plus concrets — là c'est extrait de verbatim, de contenus qui soient plus concrets, qui soient davantage appliqués ou alors directement applicables dans un futur emploi. Les verbatims cités en dessous vont dans le même sens. Par

exemple, si je vous cite un verbatim d'un étudiant en licence à l'UFR AEI, les pistes d'amélioration qu'il souhaiterait avoir sont le fait qu'il y ait plus de matières en rapport avec le monde professionnel et la réalité du terrain plutôt que des matières très théoriques et un peu hors sujet comme des matières très littéraires ou philosophiques. Le deuxième témoignage qui suit va un peu dans le même sens. L'idée est de favoriser des cours plus utiles pour le monde professionnel, comme le marketing, la comptabilité, que les étudiants auraient appréciés et qu'ils ont trouvé très utiles. En fait, il s'agit moins d'un rejet de savoirs théoriques que d'une aspiration à une meilleure articulation entre formation universitaire et compétences attendues sur le marché du travail.

Mme GHRAIRI.— Peut-être que c'est à mettre en lien avec l'autre témoignage d'un étudiant qui dit « on veut plus de sens dans la formation ». C'est peut-être cette attente du sens entre un cours en psychologie, en psychosociologie, en sciences politiques et le parcours de l'étudiant qui font le lien entre le sens de la formation et sa cohérence vis-à-vis de leur parcours.
Toujours sur les dimensions professionnalisantes de la formation, 46 % des répondants ont effectué un stage. Pour 86 % d'entre eux, il est obligatoire. 51 % ont eu des difficultés pour trouver ce stage, surtout parmi les licences professionnelles et les DEUST. Le stage représente 14 % des verbatims des étudiants en deuxième cycle, avec des demandes récurrentes de diversifier les offres de stages et de faciliter les démarches administratives, voire d'intégrer le stage plus tôt dans le parcours.
Par rapport à l'alternance, ils sont globalement satisfaits du rythme de l'alternance. Et pour ceux qui ne sont pas satisfaits, ils souhaiteraient un rythme plus adapté, par exemple un étudiant qui souhaiterait une semaine à l'université et une semaine en entreprise. Ils citent quand même quelques difficultés, surtout administratives, concernant une meilleure gestion des contrats et les délais de traitement. Ils évoquent les échanges avec les services internes à l'établissement et le rythme entreprise et université.
Sur l'organisation et l'accompagnement pédagogique, ils sont 58 % à être satisfaits. C'est plus 5 points par rapport à 2023. Les étudiants en préuniversitaire et en DEUST sont les plus satisfaits par rapport aux thématiques en lien avec l'organisation.
Nous avons intégré ici trois témoignages, mais je ne vais en citer que deux qui sont en lien avec l'organisation de la maquette : celui d'un étudiant qui souhaite revoir la maquette de sa formation et la pertinence de certains cours, et celui d'un autre étudiant qui, cela a été évoqué par Antoine précédemment, évoque beaucoup de travaux de groupes et le souhait d'avoir une performance individuelle pour se distinguer ou valoriser le travail individuel plutôt que collectif.
De manière générale, les étudiants savent la disponibilité de l'équipe pédagogique. Ils peuvent facilement contacter le responsable de leur formation. Ils sont moins nombreux à être satisfaits parmi les étudiants en médecine.
En termes de charge de travail, 25 % consacrent moins de 5 heures par semaine au travail personnel, et c'est particulièrement les étudiants du premier cycle qui sont concernés. 40 % consacrent en moyenne entre 5 et 10 heures. En revanche, 90 % des étudiants en DFASM, diplôme de formation approfondie en sciences médicales, consacrent plus de 15 heures par semaine à du travail personnel. Quand il s'agit d'estimer leur probabilité de réussite, 55 % estiment avoir une forte probabilité de réussite. C'est 70 % parmi les étudiants en master ou en DEUST, mais 47 % parmi les étudiants en licence générale.
Voici un focus sur les étudiants en santé, justement.

M. LE DOUARIN.— L'équilibre du temps de travail et du temps de repos est un des facteurs qui participe au bien-être des étudiants. Nous avons décidé de nous intéresser aux étudiants en santé parce que, justement, la charge de travail est leur première préoccupation. Selon des études de l'OVE au niveau national, les étudiants en santé vont passer 29 heures en moyenne par semaine à leur travail personnel, contre 12 heures pour l'ensemble des étudiants des autres cursus. La charge de travail pour tous les étudiants est un facteur de risques psychosociaux, mais les étudiants en santé sont particulièrement exposés à ces risques et aux effets de dépression, stress, etc.
Pour l'équilibre entre temps de travail et de repos, nous essayons de vous montrer une vue globale de ce que les étudiants ont pu évoquer. Ce qui revient surtout, ce sont les questions de répartition des cours, mais aussi de charge de travail ou de volume de cours. Dans la répartition des cours, ils évoquent beaucoup le fait d'améliorer l'emploi du temps, de mieux l'équilibrer, de le rendre plus régulier aussi, de mieux équilibrer au niveau hebdomadaire. Sur la charge de travail, l'idée est de la revoir, mais surtout de la diminuer parce qu'elle est jugée trop importante, excessive. C'est surtout cela qui revient. Quant au volume de cours, il y a l'idée de diminuer l'importance des trous dans l'emploi du temps, de décharger, entre guillemets, l'emploi du temps, et de revoir la quantité de cours.

Mme GHRAIRI.— Sur la mobilité internationale, rapidement, 8 % des répondants ont effectué une mobilité internationale. 44 % d'entre eux estiment avoir été suffisamment informés en amont de la possibilité de cette mobilité. Et quand ils en bénéficient, ils sont globalement très satisfaits de l'accompagnement, que ce soit dans leur composante ou en centrale. Les étudiants en DFGSM, en formation générale en médecine, et en DEUST, identifient quelques freins à la mobilité : l'inadéquation des calendriers, l'absence de dispositifs adaptés et la complexité de la démarche.

M. LE DOUARIN.— Nous arrivons à l'autre grande catégorie, la thématique des services aux usagers. Comme vous pouvez le voir dans les verbatims que nous avons extraits, cela peut rejoindre le besoin d'avoir un meilleur wifi, plus robuste, plus accessible dans tous les espaces de l'université, mais aussi des logiciels qui soient accessibles en termes pécuniaires et en termes d'accès pour pouvoir le pratiquer chez soi. Cela renvoie aussi à des lieux de vie, au fait que certains étudiants peuvent ressentir un sentiment d'isolement.
Nous avons décidé de nous focaliser ici sur la question de la vie étudiante. Les étudiants ont en majorité abordé les questions d'espaces de vie étudiante. Ils souhaitent améliorer ces espaces pour qu'il y ait plus d'espaces de détente, plus d'espaces pour se restaurer, pour permettre leur épanouissement, parce qu'on le sait, les espaces de vie vont avoir un impact sur leur bien-être par la suite parmi une myriade de facteurs. Il s'agit d'augmenter le nombre de places pour manger dans les lieux de vie étudiante et d'équiper les espaces intérieurs et extérieurs, toujours dans cette idée d'avoir un espace qui leur permet de se détendre, mais aussi de travailler, de travailler en groupe, de travailler personnellement, l'idée étant toujours que ces facteurs auront un effet sur la réussite étudiante.
Le deuxième sous-thème est la question de la vie étudiante. Nous l'avons regroupé dans une catégorie qui s'appelle « améliorer la vie étudiante » parce que c'est très hétérogène, mais l'idée est qu'il y ait la possibilité de plus de vie associative, plus d'événements sur le campus, plus de séjours dans le cadre de la formation, plus d'activités sportives, et que ces activités soient mieux organisées.

Le troisième sous-thème que nous avons décidé de vous présenter ici est le déplacement entre le lieu de vie et le lieu de cours. Ils souhaitent qu'il y ait des facilités autour du campus pour pouvoir se déplacer, pour pouvoir acheter, se restaurer. Là, il y a l'idée de rapprocher le campus des lieux de vie, de le rendre accessible aux transports publics aussi.

Le Président rejoint la séance (14 h 37)

De plus, comme nous venons justement de le voir, ils évoquent des pistes d'amélioration en lien avec l'environnement et l'infrastructure. Pour autant, ils sont 81 % satisfaits des outils numériques. Ils sont 70 % satisfaits des conditions matérielles, mais, parmi les pistes d'amélioration, nous allons retrouver, comme je l'ai dit précédemment, le fait d'avoir un campus qui soit mieux desservi, qu'il y ait des services à proximité, de restauration notamment, et que l'UPEC puisse « compenser » les carences d'infrastructures et de services dans la ville dans laquelle ils sont insérés.
Ce qui est à noter aussi est qu'ils comparent parfois l'UPEC à d'autres universités parisiennes, qu'ils comparent la qualité de leur formation, des infrastructures et des équipements à disposition avec certains de ces établissements. C'est notamment le cas du premier verbatim à votre gauche où il est dit qu'il faudrait proposer le même environnement qu'un établissement parisien. Un étudiant DFASM à l'UFR de Santé évoque aussi le fait que d'autres universités vont ouvrir leur bibliothèque l'été pour réviser et qu'ils aimeraient avoir ce même genre de facilité. D'autres étudiants vont évoquer la question du budget.
Quand on se focalise sur les licences en première année, on voit que la vie étudiante est vue comme leur priorité, et c'est effectivement cohérent avec le rapport d'étude qui a été effectué dans le cadre du schéma directeur. 36 % des répondants évoquaient le fait qu'ils avaient plus d'une heure de trajet entre leur lieu de vie et leur campus, et 62 % d'entre eux ne se sentaient pas attachés au campus. En effet, les L1 sont des primo-rentrants. Ils transitionnent du système du lycée à l'université où prime l'autonomie. De ce fait, ces questions de vie étudiante sont extrêmement importantes pour eux et ont une influence conséquente sur leur réussite dans les études.
Quand nous nous intéressons aux étudiants en santé, nous voyons qu'ils proposent des pistes d'amélioration en lien avec le bien-être, la vie étudiante et que cela tourne notamment autour des espaces accessibles, comme nous l'avons dit précédemment : plus d'espaces pour manger, une amélioration des espaces de restauration, des espaces de détente sur le campus, et plus d'activités associatives.
C'est également le cas des étudiants étrangers. Ils évoquent aussi beaucoup les aspects des pistes d'amélioration en lien avec la santé psychologique ou le côté vie sociale, parce que, dans leur cas, particulièrement les interactions avec cet environnement, avec l'université, avec leurs pairs, etc., vont compenser l'éloignement familial dans lequel ils se trouvent durant leurs études. Quand on se focalise sur les étudiants internationaux, on voit aussi le fait qu'ils évoquent beaucoup l'accompagnement comme piste d'amélioration : l'accompagnement en stage, à l'alternance, l'accompagnement aux nouveaux arrivants. En effet, ils sont exposés à des vulnérabilités spécifiques, que ce soit l'accès à certaines aides, notamment en termes de logement, en termes de caution. Ils peuvent aussi vivre une précarité financière accrue. Ils sont par conséquent demandeurs d'un accompagnement à la recherche de stage, à la recherche d'alternance et à la préparation à l'alternance. Ils attendent aussi un accompagnement pas forcément sur le stage de l'alternance en soi, mais un accompagnement aux primo-arrivants et une amélioration de la quantité

de temps alloué à cet accompagnement, donc plus de temps pour les aider à s'adapter à l'information.

Mme GHRAIRI.— Pour les étudiants en première année du premier cycle, pour synthétiser, ce sont des étudiants qui ont des attentes particulières, notamment relatives aux conditions de vie étudiante, notamment en lien avec les équipements, la restauration. Pour les raisons qu'Antoine a présentées tout à l'heure, un sentiment d'appartenance au campus, être bien entouré, bien encadré, bien accompagné permet aussi d'améliorer les taux de réussite, et notamment parce qu'on sait que c'est une population fragile en termes de réussite universitaire. Aussi, ils souhaitent malgré tout une meilleure préparation à l'insertion professionnelle, malgré leur jeune parcours d'enseignement supérieur.

M. LE DOUARIN.— Pour le deuxième cycle, ce qu'évoquent les étudiants de première année de second cycle montre qu'ils sont dans une position différente des étudiants de premier cycle, dans le sens où ils sont dans leur dernière ligne droite avant leur insertion professionnelle. Par conséquent, ils vont évoquer plus particulièrement la question de l'insertion professionnelle, mais aussi le fait qu'ils voudraient avoir plus d'offres de stages, plus d'offres d'alternances et une meilleure répartition des périodes de cours et des périodes d'entreprise, en plus d'une plus grande cohérence entre les enseignements et les réalités professionnelles qu'ils vont rejoindre dans quelques années. Pour autant, ils se sentent à 64 % bien préparés à l'insertion professionnelle. Mais parmi les pistes d'amélioration, ces sujets se dessinent quand même.

Mme GHRAIRI.— Pour finir, nous avons essayé de synthétiser un travail qui a fait l'objet de deux notes différentes : une note quantitative où nous ne regardons que les taux de satisfaction, et une qualitative où nous sommes remontés aux verbatims et aux témoignages des étudiants. En termes de restitution, il y aura plusieurs types de supports. Sur l'intranet, comme chaque année, il y aura des fiches pour les étudiants ainsi que pour tout le personnel de l'UPEC. En voici un exemple qui résume les taux de satisfaction. Et puis, pour l'équipe pédagogique, le personnel, ceux qui ont déjà accès à Business Objects, à des titres de requêtes internes ou ceux qui n'ont pas accès, mais qui peuvent toujours nous solliciter, il sera possible d'accéder à une requête automatisée avec un système de filtres sur la composante et par régime d'inscription (38'41). Sur l'intranet, il y aura les deux notes et ces fiches-synthèses qui seront publiées, mais sans les filtres.

M. THAUVRON.- Merci beaucoup pour ce grand, très gros et très intéressant travail. Effectivement sur Sharepoint, vous avez les deux études. Pour les directeurs de composantes notamment, mais aussi pour les étudiants, il est possible de faire ces extractions, ce qui est vraiment intéressant. C'est-à-dire qu'on a une base globale, et qu'on peut ensuite réduire le filtre avec les statistiques par composantes, par mentions, par parcours types. Aujourd'hui, compte tenu des taux de réponse, au niveau de la mention, ce n'est pas nécessairement possible de se faire une opinion sur la base de 4 ou 5 réponses. À l'échelle de la composante, c'est quelque chose qui est extrêmement intéressant, et nous sommes en train de réfléchir à des dispositifs pour ajuster fortement le taux de réponse. Nous y réfléchissons, nous regardons ce que font les autres. Est-ce qu'il y a des questions ? Je vous remercie de vous présenter clairement pour la transcription.

M. KAROURI.— Merci beaucoup pour ce travail. Je voulais savoir si, avec le nombre de répondants on peut faire une analyse par campus qui pourrait dégager des problématiques locales.

M. THAUVRON.- Y a-t-il un filtre géographique ?

Mme GHRAIRI.— Très intéressant. Nous n'avons pas prévu ce filtre, mais nous pouvons faire un filtre par site. C'est possible. Après, je reste très prudente par rapport au redressement de l'échantillon encore une fois. Nous avons fait un essai. La bonne nouvelle est que, malgré les 12 %, nous avons des répondants dans toutes les composantes, toutes les formations et tous les niveaux. Sans rentrer dans les détails techniques, il est possible d'appliquer le coefficient de redressement sur les effectifs pour arriver à retrouver l'effectif des inscrits, mais je pense que cela mériterait un débat sur la possibilité de donner des effectifs. Mais effectivement, par site, on pourra justement gommer le secret statistique et le fait d'arriver sur des effectifs très réduits.

M. THAUVRON.- Y a-t-il d'autres questions ? Lisez les documents, c'est extrêmement intéressant, c'est un très beau travail. Nous travaillons à la prochaine édition de formation, donc ce sont aussi des données qui nous aident à voir dans quel sens faire évoluer éventuellement nos dispositifs pédagogiques. En tout cas, merci beaucoup à tous les collègues qui se sont investis dans ce travail. C'est extrêmement riche et, encore une fois, que je vous incite à lire les deux notes. Est-ce que la plateforme est ouverte, pour avoir les fiches ?

Mme GHRAIRI.— Nous avions dit que tout serait prêt en juin.

M. THAUVRON.- Très bien, merci beaucoup.

1. Informations générales

M. THAUVRON.- Nous allons pouvoir revenir à l'ordre du jour dans son ordre initial. Jean-Luc, est-ce que tu as des choses à dire ?

M. LE PRÉSIDENT.— Nous avons un nouveau recteur qui semble très bien.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 4 avril 2025

M. THAUVRON.- Très bien. Alors, nous allons passer à l'approbation du procès-verbal de la CFVU du 4 avril. Avant de passer aux pouvoirs, y a-t-il des questions sur ce PV ? S'il n'y a pas de questions, nous allons pouvoir passer au vote.

Les procurations sont communiquées :
M. DUBOIS-RANDE a reçu procurations de Mme CARPENTIER et de M. AISSAT. Mme BONNASSIEUX a reçu procurations de Mme LECHAPT-ZALCMAN et de M. DOMINGUES. M. GERMAIN a reçu procuration de M JOURDAN. Mme RIFAI a reçu procuration de Mme GOROCHOV et de M. AUDARD. M. COSTES a reçu procuration de Mme LARAIN. M. LEJEUNE a reçu procuration de M. JOLIVOT

M. THAUVRON.- Très bien, merci. S'il n'y a pas de questions, je propose que nous passions au vote.

Le procès-verbal du 4 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

3. Vie étudiante

Examen de la répartition des projets d'initiatives étudiantes — Cinquième appel à projets — Exercice 2024/202

Mme GOULLET DE RUGY.— Je vais présenter les cinq projets qui ont été étudiés par la Commission FSIE du 21 mai, puisque la vice-présidente étudiante est en stage à l'étranger. Cinq projets ont été proposés, dont quatre pour lesquels nous proposons un avis favorable et un pour lequel nous proposons un report.

Association cristolienne des arts
Le premier est un projet de l'association cristolienne des arts. C'est un spectacle de théâtre. Il s'agit d'octroyer une subvention pour financer la location de la salle. C'est une salle municipale à Créteil, la salle Jean-Cocteau. La proposition de la commission est un avis favorable de 430 euros, avec une proposition de coupler cette représentation dans les années à venir avec la Semaine des arts et de la culture, puisque l'UPEC a une Semaine des arts et de la culture assez active. L'idée serait qu'il y ait une première représentation, parce que c'est plutôt une représentation de fin d'année, mais qu'il puisse y avoir une présentation de ce travail des étudiants qui montent une pièce.

BDE Wake up AEI
Le deuxième projet est un projet de plus grande envergure, notamment financièrement, qui émane du BDE Wake up AEI. Il s'agit d'organiser une semaine de ski, donc d'initiation pour beaucoup d'étudiants, pour un peu plus de 100 étudiants, dont entre 60 et 70 boursiers selon les années. La demande au départ était plus importante, et en discutant avec les porteurs du projet, nous avons proposé que le fonds social d'initiative étudiante finance ce qui concernait vraiment le sport, notamment les locations de ski, et qu'il y ait une petite différence de tarifs entre boursiers et non-boursiers. Finalement, avec une subvention d'environ 100 euros par étudiant, nous arrivons à une subvention de 10 600 euros et un séjour étudiant qui est entre 350 et 350 euros.

Association des étudiants en ergothérapie de Créteil
Le troisième projet vient de l'association des étudiants en ergothérapie de Créteil. Il s'agit de financer un gala pour permettre aux différentes promotions de se rencontrer, pour une soixantaine d'étudiants et à hauteur de 920 euros.

TACTIC
Le quatrième projet est celui de l'association des étudiants externes en médecine TACTIC, qui propose d'organiser des rencontres d'informations sur l'internat et les différentes spécialités, en commençant par trente étudiants. Nous leur suggérons de prévoir davantage pour la suite. C'est une subvention de 230 euros.

Hackathon IA et Santé
Enfin, le cinquième projet a été jugé intéressant. C'est un hackathon sur IA et santé, en lien avec l'EPISEN. Il manquait un certain nombre d'éléments, notamment des devis. Et par ailleurs, c'était programmé pour une date très proche de cette CFVU. Cette jeune association n'a pas forcément la trésorerie pour financer cela, sachant qu'il faut au moins deux mois entre un éventuel vote à la CFVU et le financement effectif pour les finances associatives. Nous leur avons donc suggéré de reporter le projet à l'automne pour avoir davantage le temps de le préparer.

Voilà, les cinq projets. C'est donc une petite commission de fin d'année universitaire.

M. THAUVRON.- Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ?

Mme MARQUES.— Combien d'étudiants sont concernés par la semaine au ski ?

Mme GOULLET de RUGY.— 106.

Mme MARQUES.— Ils l'ont déjà fait ?

Mme GOULLET de RUGY.— Oui, ils l'ont déjà fait, mais c'est la première fois qu'ils demandent une subvention

Mme MARQUES.— Le dernier projet me semble très compliqué. Ce sont des étudiants en quelle année ?

M. THAUVRON.- Ce sont des étudiants de l'EPISEN.

Mme GOULLET de RUGY.— EPISEN et IUT. Donc, ils ne sont pas forcément du second cycle.

M. THAUVRON.- Tu remarqueras, Sonia, qu'il n'y a pas de projet de l'IEP de Fontainebleau. Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, je te remercie. Nous allons passer au vote.

La répartition des fonds pour les projets d'initiatives étudiantes est approuvée à l'unanimité.

4. Organisation des études

4.1. Examen des calendriers universitaires des formations 2025/2026

M. THAUVRON.- Nous allons donc pouvoir passer à l'organisation des études. Nous avons deux points : l'examen des calendriers, puis l'examen des maquettes et modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Je vous propose de faire des votes groupés, si vous êtes d'accord. Donc, premier point, l'examen des calendriers universitaires.

Mme BENOIST.— Bonjour à tous. Nous allons commencer par les calendriers universitaires de l'ensemble des composantes et de l'ensemble des diplômes nationaux des composantes. Pour l'année 2025-2026, l'ensemble des calendriers a été déposé comme d'habitude sur l'espace collaboratif de la CFVU. Nous pouvons vous proposer, après échange entre la DEV et les composantes, les calendriers déclarés conformes de presque toutes les composantes de l'université. Il nous manque seulement le calendrier de l'UFR de Droit qui sera présenté normalement à la CFVU du 30 juin.

M. THAUVRON.- Merci beaucoup. Tous ces documents sont en accès sur le Sharepoint. Y a-t-il des questions sur les calendriers universitaires ? Je n'aurais pas parié, mais il y a eu une question sur les calendriers universitaires.

M. LEJEUNE.— J'ai des remarques de la part d'étudiants d'EPISEN concernant leur calendrier universitaire. Il est normal qu'il n'y ait pas de vacances au printemps, en octobre, mais ils ont des stages universitaires à réaliser pendant l'été. Ils n'ont donc pas de semaine de repos entre leurs stages internationaux et leur cursus. Et parfois, comme la semaine dernière, ils peuvent avoir les examens un dimanche en distanciel. Est-ce qu'il serait possible de faire un rappel à EPISEN ?

Mme BENOIST.— Oui. Effectivement, c'est vrai que ces maquettes de calendriers ne rentrent pas jusqu'à cette granularité, c'est-à-dire ne détaillent pas les dates précises d'examens par jour. On fonctionne plutôt par semaine, et on part de périodes : périodes d'examens, périodes de stages, périodes de jurys aussi. Donc, il est vrai que, là-dessus, nous avons moins de contrôle, mais c'est intéressant.

M. THAUVRON.- C'est dommage, parce que la directrice qui est très souvent présente n'est pas là aujourd'hui. Je suis un peu étonné que l'on fasse des examens le dimanche et que l'on fasse des examens à distance. Nous vous remercions.

Mme HALLERMEYER.— J'ai aussi une question pour les personnes qui sont en LAS qui ont à la fois des partiels en Santé et des partiels en licence. Sur la compatibilité des calendriers, c'est arrivé l'année dernière qu'il y ait le même jour des partiels en licence et que nous devions après nous rendre à Rungis pour passer les partiels en santé. C'est assez compliqué. Je voulais donc savoir s'il était possible dans les calendriers de Santé de faire en sorte que les examens ne tombent pas au moment des partiels.

Mme BENOIST.— Normalement, nous essayons de faire attention à cela. D'ailleurs, je suis étonnée, car cela signifie que c'est le calendrier voté l'année dernière, alors que je me rappelle que nous avions été vigilants là-dessus. De toute manière, normalement, au niveau de la Licence Accès Santé, les partiels de licence doivent avoir lieu pour organiser un jury avant le jury final. Donc, le fait qu'il y ait eu des examens en parallèle m'étonne un petit peu.

Mme HALLERMEYER.— Le problème des licences est qu'en droit les partiels tombent très souvent la même semaine.

Mme BENOIST.— D'accord, donc, nous parlons de Droit et santé. Normalement, ils sont assez vigilants là-dessus, notamment pour organiser leur jury à temps, pour pouvoir transmettre les résultats, et les confondre avec le reste des notes d'option

Santé. Maintenant, il est vrai que, comme nous venons de recevoir le calendrier de l'UFR de Droit en fin de cette semaine dernière, je n'ai pas encore pu vérifier, effectivement, la compatibilité avec les examens d'option Santé.

M. THAUVRON.- Je ne l'ai peut-être pas dit à la représentation actuelle des étudiants, mais, quand vous voyez des problèmes comme cela très significatifs, dès que vous avez connaissance d'un éventuel dysfonctionnement, n'hésitez pas à m'envoyer un mail pour que l'on prenne attache avec les composantes concernées. C'est très bien de l'évoquer en CFVU, évidemment, mais n'hésitez pas à le faire aussi en amont en m'envoyant un mail. Y a-t-il d'autres questions sur les calendriers ?

Mme MARQUES.— J'en avais deux sur les LAS. Premièrement, comment se sont débrouillés les étudiants en droit ? Est-ce qu'ils ont réussi à aller à plusieurs épreuves ?

Mme HALLERMEYER.— Concernant cette année, les partiels de médecine étaient la même semaine que les partiels de licence, mais pas le même jour. Par contre, l'année dernière, nous avions des examens le matin en droit, puis une pause de deux heures, il me semble, et, durant cette pause, nous nous sommes rendus à Rungis pour arriver à temps aux examens et passer les partiels en médecine. Ce n'était pas la même demi-journée, mais c'était compliqué.

Mme MARQUES.— Toujours sur les LAS, parfois, je trouve que nous sommes contraints pour la correction des copies. Parfois nous sommes obligés de corriger les copies en moins d'une semaine. Est-ce que vous avez pu regarder cela ?

M. THAUVRON.- Cette année il y a eu un grand changement. Les autres années, nous avions besoin d'un interclassement au sein des étudiants en LAS, au sein de leur licence disciplinaire. Je prends l'exemple de l'AEI. Ils sont mille en première année, et il fallait avoir corrigé les mille copies avant de pouvoir faire l'interclassement. Depuis cette année, l'interclassement a été supprimé. Donc, en termes de pression sur la correction des copies, la seule pression que vous avez est celle de corriger le plus rapidement possible les copies des étudiants qui sont en LAS, ce qui change fortement la donne, et ce qui, en termes d'organisation, change totalement la vie.

Mme VIALLE.— À ce sujet, nous avons quand même des collègues qui se sont posé la question de l'anonymat des copies, parce qu'on nous a dit de corriger en priorité des étudiants LAS. Ce qui voudrait dire lever l'anonymat des copies.

M. THAUVRON.- Tu n'es pas obligée de lever l'anonymat. Il suffit que tu mettes « option LAS » sur la copie, ou que tu les fasses composer dans une salle différente. Comme ça, tu as bien deux tas différents.

Mme VIALLE.— C'est ce que nous leur avons dit. Nous avons demandé à toutes les responsables de formation de demander en DDST, etc., mais ce n'est pas sûr que cela fonctionne pour tous des LAS.

Commenté [DM1]: J'entends « lors des DST ? » sur l'audio mais ne suis pas sûre

M. THAUVRON.- Très bien, merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions sur ces calendriers ? Je ne pensais pas qu'ils auraient tant de succès. S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose que nous passions à l'autre sujet, puis nous ferons un vote groupé.

4.2. Examen des maquettes et Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) reconduites à l'identique pour l'année universitaire 2025/2026

Mme BENOIST.— Nous sommes partis sur l'idée de proposer, sur cette CFVUuniquement les offres de formation, totalement ou quasiment totalement reconduites à l'identique. Cela veut dire que nous proposons donc là l'offre de formation des composantes AEI, IUT SF, LLSH et Sciences et technologie, qui ont souhaité reconduire à l'identique toutes ou presque toutes les maquettes et M3C de leur offre de formation.
Nous avons décidé cette année que, pour moins alourdir le Sharepoint de la CFVU, nous ne déposions que deux maquettes qui correspondent à une ouverture de parcours en troisième année de BUT pour l'IUT SF et à une modification mineure de la M3C pour une formation de LLSH. Les maquettes et M3C qui sont officiellement reconduites à l'identique n'ont pas été déposées sur l'espace collaboratif, car elles avaient déjà été adoptées en CFVU l'an dernier. Nous avons mis par contre un tableur récapitulatif sur le site de la CFVU pour lister les intitulés des maquettes des formations qui sont reconduites à l'identique.
Ensuite, il y a un petit rappel pour l'UFR AEI : reconduction de quasiment l'ensemble des maquettes de licences et de masters, en dehors de deux masters AEI (le parcours Commerce électronique et le parcours Management des PME/ETI et transformation digitale), qui seront donc présentés à la CFVU du 30 juin, car il y a des modifications qui sont présentées et sur lesquelles il y a encore des rectifications à faire et des échanges à faire avec la composante.
Pour l'UFR LLSH, comme je le disais, il n'y a que la licence LLCER Anglais, vous pouvez voir la maquette sur l'espace collaboratif, pour laquelle il y a un passage de l'épreuve de session 2 pour l'ECUE Linguistique (phonétique et syntaxe) de 100 % oral à 100 % écrit.
Ensuite, pour la CFVU du 30 juin, nous passerons la maquette M3C du nouveau parcours Français-langue étrangère et seconde du master Lettres.
Pour l'IUT SF, il y a une présentation d'une nouvelle maquette suite à l'ouverture du parcours BDMRC en troisième année de BUT Techniques de commercialisation. Le parcours était fermé l'an dernier par manque d'inscrits, mais il était existant, et la maquette n'avait donc pas été proposée l'année dernière.
Enfin, pour l'UFR Sciences et technologie, c'est une reconduction totalement à l'identique de l'ensemble des maquettes de licences, DAEU et masters.

M. THAUVRON.- Merci. Y a-t-il des questions ?

M. LEJEUNE.— J'avais une question au sujet de l'UFR Sciences et technologie. Il est indiqué pour la LAS Chimie Sciences de la vie que inaudible 1'01'20, l'option Santé s'ajoutait à la maquette. C'est-à-dire que l'option Santé s'ajoutait à la moyenne de la disciplinaire ?

Mme BENOIST.— Non, justement, les options Santé sont à part, et sont là pour permettre aux étudiants qui sont inscrits en LAS de prétendre accéder aux études médicales via la validation de ces options. Mais, comme c'est le cas désormais pour toutes les LAS de l'UPEC, même si cela n'a pas toujours été comme cela les années précédentes pour la mise en œuvre, les options s'ajoutent au reste de la licence. Et donc, les étudiants doivent suivre exactement la même formation que les licences

Chimie Sciences de la vie habituelles. D'où le fait que la maquette n'a pas besoin d'être présentée.

M. LEJEUNE.— Très bien, parce que du coup, j'avais eu appel avec la pédagogie ce matin au sujet des LAS. En fait, il y a encore la licence STAPS, je crois, et peut-être d'autres, qui mettent les UE 1 et 2 de l'option Santé dans leur maquette. Donc, cela complexifie les démarches.

Mme BENOIST.— Oui, mais justement, ils doivent revenir dessus pour l'an prochain. Les maquettes seront présentées à la CFVU du 30 juin. Il y a une composante, je crois que c'est STAPS, tout simplement, qui a décidé qu'ils allaient vraiment le retirer. Et pour l'IEP, je pense que l'on doit peut-être en rediscuter avec eux. Mais nous ferons en sorte que cela soit le cas pour toutes les LAS, effectivement.

M. THAUVRON.- Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose donc de faire un vote groupé sur ces deux points, l'examen des calendriers et l'examen des M3C. Merci beaucoup pour ce travail qui est extrêmement complexe et minutieux.

L'examen des calendriers universitaires et l'examen des maquettes sont approuvés à l'unanimité.

4.3. Avis sur la proposition d'ouverture d'une Licence Professionnelle à Sénart et de la création de 2 Masters MEEF Pratiques Ingénierie de la formation (PIF) — COF 2

Création de parcours-types

Mme DULIC.— Bonjour à toutes et à tous. Le premier projet est un projet d'ouverture de l'Inspé sur le master mention Pratiques et ingénierie de la formation, donc une création d'un master M1 et M2, un parcours-type « Enseigner dans un établissement français à l'étranger Mission laïque française ». Il s'agit d'une demande de la Mission laïque française justement, qui est un partenaire de l'Inspé depuis une dizaine d'années. C'est une formation qui repose en grande partie sur le master MEEF Professorat des écoles. Il s'agit d'un master avec des effectifs de 15 à 25 stagiaires en formation continue, pour une formation qui se fera à distance. Elle a reçu un avis favorable de la commission d'offre de formation, sous réserve d'ajustement de la maquette au niveau du nombre d'ECTS sur le mémoire et d'un ajustement de la commission d'examen des candidatures.
L'autre projet est aussi un projet de master de l'Inspé, dans la même mention Pratiques et ingénierie de la formation. Cette fois, c'est le parcours « Enseigner la physique génie dans un établissement français à l'étranger — AEFE ». C'est une formation qui fait suite à un appel d'offres de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Ce parcours est construit sur la base du master second degré Physique Chimie. Il s'agit de permettre la masterisation des personnels enseignants en local dans le réseau des établissements français à l'étranger. Il a aussi reçu un avis favorable, sous réserve d'ajustement de la maquette, cette fois-ci au niveau des enseignements en langues vivantes étrangères et sur la composition de la commission d'examen des candidatures.

M. THAUVRON.- Sophie, est-ce que tu veux rajouter des choses ?

Mme RENAUT.— Non, pas particulièrement. Sur la question de la Commission d'examen des candidatures, à chaque fois c'est la MLF qui envoie se former des professeurs contractuels enseignant à l'étranger. Ils sont désignés par la Mission laïque française.

Mme DULIC.— Je disais qu'on ferait peut-être une navette. La demande était qu'on inclue bien au moins le responsable de formation dans la commission de recrutement, parce que c'est ce qui est prévu par le cadrage.

Mme RENAUT.— Dans le processus, évidemment, le responsable de la formation est décisionnaire, mais c'est la Mission laïque française qui est à la fois le commandeur, pourrait-on dire, et qui donne le nom des collègues qui participeront à cette orientation. Après, il y a un échange pour vérifier qu'ils ont bien le niveau nécessaire, puisque, pour une validation d'un niveau master il faut un niveau au départ nécessaire, bien sûr.

M. REY.— Il faut garantir que le recruteur ne peut être que l'université. Il faut qu'il y ait un jury, et que ce ne soit pas le financement qui prime sur l'inscription. Il faut donc qu'il y ait un jury et que ce soit l'université qui ait le dernier mot dans le recrutement. Il faut juste garantir cette transparence et cette indépendance. Parce que c'est un diplôme national. Je pense que c'est la question.

Mme RENAUT.— Je peux garantir qu'il y aura effectivement ce process-là. En termes de niveau, je ne suis pas inquiète parce que cela se passe plutôt dans l'autre sens. C'est-à-dire que la MLF sélectionne justement sur plusieurs pays les collègues qui ont le niveau nécessaire pour pouvoir valider un master.
Nous avons déjà travaillé plusieurs parcours avec eux.

Un intervenant.— J'avais une question sur l'ajustement de la maquette sur la LVE.

Mme DULIC.— C'est l'un des parcours où, justement, nous avons fait la commission offre de formation avec un retour dans la fiche de suivi où elle avait demandé à ce qu'il y ait bien des enseignements en langue vivante étrangère. Le porteur avait répondu que, comme il s'agit d'une formation qui est faite à l'international et que ce sont des étudiants bilingues, il n'était pas prévu d'enseignement en langue étrangère. Sauf que c'est une obligation dans le cadre d'un master de prévoir des enseignements de langue étrangère ou en langue étrangère. C'était donc l'objet de la réserve.

Mme RENAUT.— Je suis embêtée, d'abord parce que mes collègues en question qui ont rejoint ce master et qui sont tous parfaitement bilingues, vont avoir du mal à comprendre l'intérêt de cela. Ma deuxième inquiétude est en termes de ressources humaines en anglais.

M. THAUVRON.- On peut toujours faire une UE et faire une validation des études si on peut attester d'un niveau d'anglais professionnel.

Ouverture d'un parcours-type hors les murs
Mme DULIC.— Il s'agit d'un parcours pour l'IUT Sénart-Fontainebleau dans le cadre de la licence professionnelle Métiers de l'informatique, administration et sécurité des

systèmes. Il s'agit du parcours Réseaux entreprises, un parcours qui existe déjà dans l'offre de formation de l'IUT, mais là l'idée est d'ouvrir un autre groupe en partenariat avec un lycée de Massy, d'étendre l'influence de l'IUT Sénart-Fontainebleau vers l'Essonne et le sud-ouest de Paris et d'étoffer l'offre de formation. C'est un effectif de 18 à 26 inscrits.

M. CHELGOUM.— Le parcours existe déjà. C'est un deuxième groupe en partenariat avec le lycée. L'objectif est vraiment de toucher le 91 qui est un bassin de recrutement quand même pour l'IUT, pour offrir une formation qui n'existe pas dans ce territoire.

Ouverture à l'apprentissage d'un parcours-type
M. DULIC.- Toujours dans la mention Pratiques et ingénierie de la formation, le M2 « Éduquer au développement durable : former à transformer les pratiques ». Vous avez les modalités d'apprentissage qui sont prévues, qui sont affichées sur la slide, avec un rythme d'alternance. Tout est précisé sur le PowerPoint. Les métiers visés, évidemment, sont formateurs dans les collectivités territoriales, associations, entreprises, spécialisés dans la transition écologique et solidaire. Cette fois, la demande a fait l'objet d'un avis favorable de la part de la commission d'offre de formation.

Mme RENAUT.— Pas de commentaire particulier. C'était effectivement une volonté du parcours d'ouvrir ce parcours déjà existant à un nouveau public.

M. VIDEAU .— inaudible (1'12'50)
On essaie d'ouvrir et d'essaimer à ce nouveau type de public cette année. Cette année ce sera un peu juste, mais on peut espérer que l'année prochaine, effectivement cela devrait Inaudible.

M. THAUVRON.- Bien, y a-t-il des questions sur cette licence pro ou sur les masters de l'Inspé ? Donc, nous allons déjà faire un premier vote sur cette licence et ces différents masters de l'Inspé. Je vous remercie.

La proposition d'ouverture d'une licence professionnelle et de deux masters est approuvée à l'unanimité.

4.4. Avis sur le dossier d'évaluation concernant le Master Humanités en vue de l'accréditation pour le prochain contrat quinquennal 2026/2030

M. THAUVRON.- C'est un master Humanités de l'UFR LLSH qui est présenté ici hors vague, puisqu'en théorie, il aurait dû passer dans le canal classique, qui est celui du HCERES. Mais le dossier n'était pas finalisé au moment où nous avons remonté nos projets au HCERES. Nous vous le présentons donc hors vague. Le slide est réduit, mais le dossier est en ligne. C'est un master extrêmement intéressant qui traite des humanités, mais dans le cadre de la santé.

Mme VIALLE.— C'est un master qui répond à plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord de proposer un nouveau débouché pour les étudiants des LAS, notamment LSH, mais nous collaborons aussi beaucoup avec la composante de la santé. Cela ouvre beaucoup de perspectives aussi pour des gens qui sont en santé, des soignants, des infirmiers en pratique avancée, sous forme de modules qui pourraient être pris en

DU, avec des compétences qui sont celles de la LSH qui pourraient être en géographie, en philosophie, en lettres, en médecine narrative, tout ce qui est dans les innovations en ce moment dans les études de santé. C'est un master qui répondrait à cette demande qui semble tout à fait forte.

M. THAUVRON.- Il y a une petite correction quand même par rapport au PowerPoint : il y a 25 étudiants en FI et en FC, parce que la formation continue est aussi significative pour ce master. Je vous incite vivement à regarder le document en ligne qui est vraiment très intéressant.

Mme VIALLE.— C'est pour cela que l'on envisage deux modules, pour favoriser la FC.

M. LEJEUNE.— Est-ce que vous avez envisagé que cela puisse être un cursus aussi pour les étudiants en médecine, parce qu'à l'UPEC nous avons deux cursus pour médecine, le cursus médecine recherche et médecine ?? (1'16'10). Il faut savoir que la plupart des ?? qui sont intéressés par Humanités en santé passent le DU Humanités en santé à la Sorbonne, donc pourquoi ne pas rendre cela attractif aussi pour les étudiants en médecine de l'UPEC et proposer des UE de master avec UFR Santé, parce qu'en médecine on doit ?? (1'16'25). Mais c'est un très bon master.

Commenté [DM2]: « Médecine biologie »

Commenté [DM3]: Débit trop rapide

Mme VIALLE.— Nous avons eu une réunion extrêmement fructueuse la semaine dernière et nous avons envisagé cette possibilité.

M. THAUVRON.- Sachant que nous ne sommes pas sur la rentrée de 2025, comme c'est écrit, mais sur la rentrée de 2026, cela nous laisse encore le temps de continuer à travailler et à améliorer ce dossier. Effectivement, ce serait dommage qu'ils aillent à Paris centre faire un master s'ils peuvent le faire à l'UPEC. Y a-t-il d'autres questions sur ce master en Humanités ? Donc s'il n'y a pas de questions, je propose que l'on passe au vote. Je vous remercie.

Le dossier d'évaluation est approuvé à l'unanimité.

4.5. Erratum concernant la création ex nihilo du DEUST Sciences et techniques pour l'ingénieur parcours Mécatronique en vue l'accréditation pour le prochain contrat quinquennal 2026/2030

M. THAUVRON.- Toujours dans l'offre de formation, il y a un erratum, c'est-à-dire que nous avions passé lors de la dernière CFVU toute une liste de créations ex nihilo de nouvelles mentions et il y a eu un loupé dans la relation, service centrale et composante. Ce dossier de DEUST ne nous a pas été présenté au vote en CFVU, sachant que ce DEUST est déjà passé l'année dernière, qu'il avait été approuvé par la CFVU. Dons nous sommes là juste dans une correction par rapport à un oubli lors du vote de la dernière CFVU qui avait remonté les documents au HCERES. Ce DEUST a reçu un avis favorable à sa création par le Hcéres. Y a-t-il des questions ? Donc s'il n'y a pas de questions, je propose qu'on passe au vote. Je vous remercie.

L'erratum est approuvé à l'unanimité.

4.6. Examen du rectificatif concernant les dates de candidatures en Master 1ère année (hors procédure Monmaster) — ajout d'une 2ème session de candidature pour un master de la FST et de l'INSPE

Mme DULIC.— Il s'agit d'un rectificatif sur le périmètre et les périodes de candidatures, surtout les périodes de candidatures pour les quelques masters 1 qui recrutent en dehors de Monmaster et qui recrutent via Ecandidat. L'idée était d'ouvrir une deuxième période de candidature, un peu complémentaire. Vous avez les dates à droite pour SESS STAPS.

M. THAUVRON.- Nous sommes dans un point purement administratif. Y a-t-il des questions sur cette seconde session qui concerne les candidatures en M1, c'est-à-dire ceux qui concernent soit les candidats en formation continue, soit les masters avec un public international, c'est-à-dire dont 50 % au moins des enseignements sont assurés en langue étrangère. S'il n'y a pas de questions, je propose que nous passions au vote. Merci

Le rectificatif est approuvé à l'unanimité.

5. Vie de l'établissement

Avis sur le Schéma Directeur de la Vie Étudiante de l'UPEC

Mme GOULLET DE RUGY.— Bonjour à tous et toutes. Je vais présenter le schéma directeur de la vie étudiante qui est donc l'aboutissement d'un long travail qui a été fait avec les étudiantes et les étudiants, notamment avec l'ex-vice-présidente étudiante Andréa GAUCHER et avec sa successeuse Anaïs KACY, qui a repris récemment le flambeau. Vous avez vu les documents en ligne. Je m'excuse pour leur présentation, c'est du fait maison. Nous n'avons pas fait appel à un cabinet d'étude. L'idée est de voter aujourd'hui le schéma directeur de la vie étudiante si cela vous sied, et puis ensuite d'en faire différentes versions, une mise en page, courte, longue, d'en faire un document ressource pour l'université.
Ce schéma directeur est une demande des tutelles. C'est une obligation pour toutes les universités d'avoir un schéma directeur de la vie étudiante, notamment pour cadrer les dépenses de la CVEC et pour se donner sur cinq ans les grandes lignes d'une politique de la vie étudiante.
La spécificité pour l'UPEC a été d'essayer de rendre ce schéma de la vie étudiante cohérent avec les autres projets et avec la spécificité de l'UPEC, c'est-à-dire des campus éclatés, assez éloignés pour l'île de France, dans tout l'Est parisien ; une multidisciplinarité ; une grande diversité des publics ; et aussi une forte contrainte sur le bâti et les mètres carrés.
Ensuite, ce sont aussi des projets, comme le projet Université engagée. Notre idée est que le schéma directeur de la vie étudiante soit congruent avec le projet Érasme, notamment aussi pour que les financements soient cohérents.
La spécificité de l'UPEC est aussi la forte participation étudiante, à la fois dans la gouvernance avec le vice-président étudiant, comme partout, mais aussi des assesseurs, une participation aux commissions, une convention citoyenne étudiante, un parlement étudiant, donc des formes de participation qui sont importantes et que nous essayons de mettre en valeur dans ce schéma directeur.

Enfin, il n'y a pas que le schéma directeur de la vie étudiante. Il y a aussi le schéma directeur du handicap, le schéma directeur du patrimoine, le schéma directeur DDRS, donc des schémas directeurs qui ont déjà été votés pour la plupart. L'idée est donc de les rendre cohérents, en particulier pour vie étudiante, DDRS et schéma du handicap.
Comment avons-nous procédé ? C'est un travail qui a été assez long pour l'UPEC. Nous avons pris notre temps pour faire une concertation longue, et surtout une co-conception. Nous sommes partis d'un diagnostic fait en partie par une enquête proposée avec l'aide du cabinet Solution Campus, une enquête sur les besoins étudiants. Nous proposons de la mettre en annexe pour que ce soit aussi une ressource. Ensuite, un diagnostic a été fait avec une rencontre avec les acteurs, à partir de la fin de l'année 2023 (composantes, référents vie étudiante, étudiants, associations, etc.). Un travail a été fait avec des partenaires, et en premier chef le CROUS qui était dans le comité de pilotage. Cette phase de diagnostic confirme un diagnostic intuitif qu'on pourrait tous avoir, à savoir le manque de locaux étudiants. C'est cohérent avec l'enquête qui a été présentée tout à l'heure sur l'évaluation des formations. Un manque de lieu de détente, de lieu de vie, et peut-être une sous-exploitation de certains lieux, comme les espaces extérieurs, même si on n'est pas pour la plupart des lieux sur des campus véritablement verts. Nous sommes sur des campus urbains, mais il y a une possibilité d'exploiter ces lieux extérieurs ou intérieurs pour en faire des lieux de vie étudiante. Un deuxième constat est partagé : il y a un public diversifié, donc un besoin de solidarité et d'égalité, et un besoin d'équité entre les campus. Les différences entre les campus sont très variables selon ce à quoi on s'intéresse. L'idée est donc aussi de partir de ce qui est fait et de ce que l'on trouve bien dans certains campus pour le généraliser. À certains endroits cela peut être l'accès aux services, comme sur le CMC à Créteil. Ailleurs cela peut être des campus avec des espaces extérieurs, des espaces sportifs, etc. L'idée est de le refaire ailleurs, de pouvoir essaimer les bonnes pratiques.
Ensuite, pour construire les propositions, nous sommes partis de la CCE, notamment de la session 24-25 qui a beaucoup porté sur la vie étudiante. Nous avons fait un atelier toute une journée, un samedi, avec des services, des étudiants, des enseignants, des représentants des composantes. Et à partir de ce diagnostic et de ces propositions qui ont émané de ces instances, nous avons construit ce schéma directeur pour les cinq ans à venir. Il s'appuie principalement sur un financement CVEC, c'est-à-dire à la fois le financement, les flux qui arrivent chaque année, et le reliquat qui permet de prévoir aussi des investissements à long terme, notamment dans le bâti et dans les lieux de vie. Il n'y a pas de budget spécifique, mais c'est tout de même un budget important, puisque ce sont 2,5 millions par an pour l'UPEC, puisque nous sommes une université nombreuse.
Sur la construction du schéma directeur, voici en introduction quelques chiffres de cadrage sur l'UPEC que nous mettrons à jour au moment de la publication. Ensuite quelques données qui sont extraites de l'enquête qui a été faite sur le schéma directeur de la vie étudiante, puis ensuite des axes.
Le schéma directeur est structuré en axes, avec des actions, et il y a aussi des annexes. Dans l'annexe, l'idée est de mettre des ressources, en particulier un document bilan de la CCE 24-25 et l'enquête complète qui a été faite par Solution Campus sur la vie étudiante, puisqu'elle donne un certain nombre de données que l'on n'a pas forcément produites en interne. Le gros du document est un certain nombre d'axes, d'actions et ensuite de sous-actions. Cela sera ensuite développé en actions plus opérationnelles par les services. Il y a quatre grands axes. Le premier axe porte sur la vie quotidienne : « assurer bien-être inclusion et solidarité au sein de l'université ». Le

deuxième, porte sur les lieux de vie étudiants, puisque c'est un des éléments importants qui apparaît dans chaque enquête, donc « diversifier, développer les lieux de vie étudiante ». Le troisième axe porte sur l'engagement et la valorisation de l'engagement des étudiants au sein de la vie universitaire. Et enfin, le quatrième axe, en clair, porte sur la communication, l'échange d'informations et la facilitation de cette communication.

Je vous donne quelques éléments à l'intérieur de ces quatre axes. Nous avons 19 grandes actions, quatre, cinq ou six par axe. Et à l'intérieur, il y a une centaine de sous-actions qui vont être beaucoup plus précises et qui vont décliner une action. Par exemple, une action peut être de faire une maison des étudiants, et une sous-action peut être de monter un café citoyen, de faire une épicerie solidaire. Donc, des éléments qui sont beaucoup plus opérationnels et qui seront ensuite déclinés avec financement, calendrier, etcetera.

Le premier axe porte donc sur la solidarité (assurer bien-être, inclusion et solidarité au sein de l'université), et l'objectif est de pérenniser ce que nous faisons déjà, puisque nous faisons déjà pas mal d'aides sociales et de solidarité, d'aides d'urgence, et puis évidemment d'améliorer, voire d'innover.

Je vous donne rapidement les grands éléments : accompagner les étudiants en situation de fragilité, c'est renforcer ce que nous faisons déjà, c'est-à-dire une commission sociale qui se réunit tous les quinze jours pour l'aide d'urgence, avec l'idée que ce dispositif va être pérennisé, qu'il faut des fonds, et qu'on pourrait peut-être l'améliorer, par exemple en introduisant de l'aide à la mobilité internationale pour les étudiants en situation de fragilité.

Ensuite, deuxième action, l'accès aux soins. Là, c'est vraiment avoir une maison de la santé, avec un accès aux soins diversifiés, et monter au fur et à mesure en gamme, c'est-à-dire avoir, par exemple, des consultations gynécologiques qui n'existent pas actuellement.

Action 3 : réduire les temps contraints et améliorer les rythmes d'études. C'est un gros morceau, si je puis dire, dans la vie étudiante, nous l'avons vu tout à l'heure dans l'enquête. Il y a la question des rythmes de l'emploi du temps. Dans cette action, il y a l'objectif d'obtenir une pause méridienne d'une heure pour tous les étudiants, sur une plage qui serait à définir. C'est déjà le cas pour beaucoup, il ne faut pas dramatiser la situation existante. Et puis, éventuellement, il faudrait innover plus pour les composantes ou les formations qui le peuvent ou qui ont des étudiants qui en ressentent peut-être davantage le besoin, avec des après-midis libérés pour d'autres activités, comme l'engagement ou le sport.

Il y a aussi quelques éléments sur les transports. C'est un élément qui apparaît beaucoup, ce n'est pas du ressort de l'UPEC de traiter la question des transports, mais l'UPEC peut intervenir avec des partenaires auprès d'Île-de-France Mobilités pour indiquer les besoins renforcés, ou auprès des villes quand il s'agit de listes cyclables.

Ensuite, action 4 : lutter contre les inégalités de genre et de discrimination. Il s'agit de renforcer et de déployer ce qui existe déjà. Cela peut être des cellules VSS, le congé menstruel à réévaluer éventuellement, la lutte contre la précarité menstruelle et la distribution de protections périodiques au moins dans tous les bâtiments de l'UPEC, pas juste les sites.

Ensuite, les deux dernières actions de cet axe, ce sont le développement des lieux de production, les activités culturelles et artistiques et les activités sportives. Là aussi on sait qu'il y a une forte demande qu'il faut un peu susciter pour les activités culturelles et artistiques, mais qui est très présente pour les activités sportives.

C'est donc vraiment l'un des axes très importants, avec beaucoup d'actions.

Ensuite le deuxième axe concerne la question des lieux de vie étudiante avec à l'intérieur une première action qui est de créer une maison de l'étudiant, puisqu'il n'en existe plus une qui serait centrale, un peu totem, même s'il y a évidemment des lieux de vie étudiante sur les campus. Là l'objectif est d'avoir un lieu référent qui soit, je dirais, co-géré, avec des activités étudiantes à définir. Nous n'avons pas ficelé la chose, bien sûr, c'est devant nous. Mais il y a déjà un projet d'épicerie solidaire qui est assez avancé, un projet de café citoyen, un projet de lieu de stockage du matériel qui est aussi financé. Il y a beaucoup de projets qui peuvent se structurer. Rien n'est ficelé, mais le lieu devrait être à l'entrée de l'université, sur l'ancien centre de santé universitaire, avec un espace extérieur à l'entrée de l'université.
La création et l'aménagement de lieux de convivialité et de détente sont une forte demande aussi, on l'a vu tout à l'heure. Des lieux pour se poser, recharger son téléphone, discuter, rencontrer, c'est aussi des lieux de socialisation pour les étudiants internationaux. Là, l'objectif est de repérer sur tous les campus les lieux qui peuvent être aménagés comme cela a déjà été fait à la faculté de Sciences et technologie, dans les IUT. Repérer des lieux qui sont un peu sous-aménagés ou sous-utilisés pour les aménager, en faire des vrais lieux de convivialité, de détente et de repos.
Ensuite il y a une demande aussi pour des lieux de pratiques artistiques, culturelles, sportives et événementielles. À titre d'exemple, l'université n'a pas de salle de spectacle, donc l'une des propositions serait que l'on puisse, lors de la rénovation d'un amphithéâtre, faire un espace modulable, par exemple dans l'amphithéâtre 7. Là aussi ce n'est pas bloqué, mais ce sont des suggestions pour les cinq ans, pour penser à ce que les espaces puissent être modulables. C'est vrai aussi pour des salles de musique, par exemple. Là non plus, ce n'est pas arrêté, mais ce sont des projets qui sont anciens qui pourraient aboutir.
Enfin, il y a les questions des espaces extérieurs, de les végétaliser, de les rendre peut-être moins minéraux quand c'est possible, et d'en faire des espaces de convivialité ou des espaces sportifs. C'est déjà fait en partie, mais l'idée est d'harmoniser un peu, peut-être d'avoir un mobilier extérieur qu'on retrouve d'un campus à l'autre, puisqu'actuellement ce sont des financements composante par composante et que ce n'est pas identifié fortement comme un campus, que cela ne contribue pas à identifier l'UPEC comme un campus universitaire.
Le troisième axe est l'engagement, avec plusieurs actions, dont la pérennisation et l'articulation des dispositifs participatifs propres à l'UPEC (la CCE et le Parlement étudiant principalement). L'idée est de les pérenniser, mais aussi de les articuler et, par exemple, de faire en sorte que les propositions de la CCE soient étudiées par le parlement étudiant et, éventuellement, présentées en CFVU pour que l'on puisse dire quelles sont les propositions que l'on retient en tant qu'élus et les propositions que l'on ne retient pas pour x raisons. Il s'agit d'encourager une meilleure articulation de ces dispositifs qui sont vraiment innovants et qui font l'identité de l'UPEC. Aujourd'hui, je ne vois en France qu'à l'UPEC une CCE qui mobilise autant d'étudiants pour les conventions citoyennes étudiantes.
L'action 2, c'est l'engagement étudiant, donc la valorisation de l'engagement étudiant, des compétences. Là, c'est continuer un travail qui a été avancé, notamment avec la bonification.
L'action 3 est la valorisation de l'emploi étudiant, avec un travail sur les jobs étudiants à l'UPEC : sur les conditions d'emploi, l'adéquation avec les besoins des services et l'amélioration de la rapidité de paiement, qui est, je dirais, un point noir de l'université comme employeur pour les étudiants.

Et enfin, action 4, faire participer les étudiants à la transformation écologique et sociale de l'université, c'est-à-dire faire de la transformation écologique et sociale quelque chose qui est transversal dans la vie étudiante et qui est pris en compte dans les projets FSIE, CVEC, et même plus largement.
Le quatrième axe est l'axe Information-Communication. Plusieurs éléments ressortent. D'abord, une action nécessaire sur la signalisation, à la fois au sein de chaque campus et entre les campus. Il y a beaucoup d'idées qui ont émergé lors de notre journée : signalement à l'intérieur de la ville, essayer à la fois de marquer l'identité de l'UPEC dans la ville et de permettre aussi de mieux se retrouver sur chaque campus. Nous sommes en période de travaux, donc il est vrai que la signalétique apparaît comme hétérogène, peu visible, et donc peu identitaire.
Ensuite, structurer un accueil multicanal. Cela consiste à expérimenter, et j'espère pérenniser, un guichet unique d'accueil pour tous les étudiants, quelle que soit leur question, un guichet qui soit humain (le manque d'interfaces humaines à l'université apparaît souvent, vu que l'on passe à quelque chose d'un peu gigantesque par rapport au lycée), qui soit une interface téléphonique et bien sûr virtuelle avec, à terme, une application étudiante efficace sur tous les campus qui géolocalise et permette de se retrouver entre les campus.
Troisième action : un média étudiant. Ce serait plutôt un média radio. Là aussi il y a des projets en cours qui sont de différentes natures, il y a beaucoup de podcasts produits à l'université, il y a aussi un projet de radio. L'idée est d'avoir une plateforme podcast qui permette d'accéder facilement à toutes ces productions.
Quatrième action : la communication envers les étudiants. C'est le chantier à toujours remettre en route. Améliorer la communication, faire des communications plus ciblées, plus de vidéos, des choses qui soient plus adaptées, parce qu'il est vrai que l'administration, et l'université en tant qu'administration, est souvent en décalage dans sa communication, a du mal à toucher son public, c'est-à-dire les étudiants.
Enfin, renforcer les missions de l'Observation des réussites étudiantes. Nous avions tout à l'heure les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante. L'objectif est de renforcer ce pôle où l'université et les étudiants ont accès à la connaissance sur eux-mêmes, donc de mieux faire circuler les enquêtes et de mieux partager les connaissances, y compris de recherche sur le public étudiant pour mieux se connaître et donc mieux orienter les politiques publiques.
C'était à la fois un peu long et un peu rapide, mais voilà, en quelques axes et actions un résumé des documents auxquels vous avez pu accéder en ligne.

M. THAUVRON.- Merci beaucoup, Anne, pour ce très beau schéma directeur de la vie étudiante. Est-ce qu'il y a des questions ?

Mme MARQUES.— J'avais premièrement une question sur le transport, parce que c'est vrai que les étudiants prennent essentiellement le bus, et ceux qui arrivent en bus arrivent souvent en retard. Je crois que c'est compliqué le bus en Île-de-France. Vous avez dit que vous échangiez avec Île-de-France Mobilités, et je voulais savoir si vous échangiez vraiment, si vous avez l'impression qu'il y avait une écoute, des pistes, des propositions de leur part.

Mme GOULLET DE RUGY.— Ce n'est pas encore très structuré, mais il y a eu des échanges, évidemment, sur le Grand Paris Express. C'est plutôt sur les projets structurants. Je pense que cela peut se faire, mais sur la régularité des bus, je ne suis pas sûre.

M. THAUVRON.- Quand on a l'habitude d'être en retard, on prend le bus d'avant et on est à l'heure.

Mme MARQUES.— Je voulais savoir si vous aviez vraiment des interlocuteurs. Même si les étudiants pourraient partir avant, vraiment j'ai vu que certains ont un bus par heure et qu'il n'y en a pas, par exemple dans la journée. Est-ce que vous avez un interlocuteur ici à l'université qui est en dialogue avec une Île-de-France Mobilités ?

Mme GOULLET DE RUGY.— Pour ça, je ne sais pas. Nous avons des relations plus politiques avec la Région, le territoire, la mairie, qui eux-mêmes font pression sur la Région Île-de-France. Sur les bus, honnêtement, je pense que c'est un problème qui concerne l'Île-de-France. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un pour cela. Il y a un plan de mobilité en place pour le personnel. Il faut que nous regardions. Nous allons assez prudemment sur la question des transports, non pas que ce ne soit pas une question centrale, c'en est une, mais c'est une question sur laquelle l'UPEC n'a pas la main.
On a lancé Karos, une application de covoiturage interne à l'UPEC pour faciliter la venue sur les campus.

M. LE PRÉSIDENT.— Cela remonte beaucoup par les collectivités en fait. Nous passons par les collectivités pour faire remonter. Sur la ligne 8 en particulier.

Mme GOULLET DE RUGY.— Le problème du bus, ce n'est pas forcément au moment de l'arrivée à l'UPEC. Cela peut être en amont, pour rejoindre la gare. C'est souvent ça le problème pour les étudiants.

M. LE PRÉSIDENT.— La pression se fait beaucoup par convergence de collectivités.

Mme MARQUES.— J'avais une question. Vous avez parlé de l'interface humaine sur le campus, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais on rencontre beaucoup de gens qui sont perdus le samedi matin, et il n'y a personne vraiment. Les gens n'ont pas d'interlocuteurs le samedi matin, alors que ce sont souvent des extérieurs venus pour la formation continue, des gens qui viennent passer l'agrégation interne, qui viennent apprendre les langues, etc.

LE PRÉSIDENT.— La signalisation sera entièrement revue. C'est en discussion avec le patrimoine, parce qu'il est vrai qu'il y a un espace d'amélioration, comme on dit. Et donc c'est un gros travail qui est fait par le patrimoine pour refondre totalement les signalisations, avec éventuellement des totems, ce type de choses qui fasse que les gens ne soient pas perdus.

Mme MARQUES.— Mais il n'y aura pas d'interlocuteurs humains le samedi matin alors. Cela vous paraît difficile de mettre en place un accueil ?

M. LE PRÉSIDENT.— Cela peut se discuter. Nous pouvons mettre des jobs étudiants.

M. THAUVRON.- Je vais te faire une confidence. J'ai un rêve : quand tu sors du métro, tu as un grand plan avec tous les sites de l'UPEC, où l'on peut voir où est la FST, où est la fac de gestion, où est la MLRI, où est la MIEE. Je ne désespère pas un jour d'avoir cela. Quand tu sors du métro à Créteil-Université, d'abord, tu te rends compte éventuellement que tu t'es trompé de station, parce que la fac de droit c'est la station d'avant, ou le STAPS c'est la station d'après. Je ne désespère pas un jour d'avoir, à la

sortie du métro, ce type de panneau. Quand tu es à New York, New York University c'est incroyable, toute la ville avec toutes les couleurs, les buildings, tout ça. Donc, j'ai un rêve, c'est d'avoir une sorte de NYU, mais à Créteil.

Mme MARQUES.— Oui, mais une personne, ce n'est pas mal non plus. Parce que les gens, parfois, arrivent et cherchent par exemple la salle 40. Mais dans quel bâtiment ? Ou alors ils ont le bâtiment, mais pas l'aile. Donc, là il n'y a qu'un interlocuteur humain, qui peut, en demandant, en cherchant, retrouver dans quelles composantes ils doivent être. Le samedi matin, j'ai l'impression que c'est compliqué.

M. THAUVRON.- Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose que l'on passe au vote. Je vous remercie.

Le schéma directeur est approuvé à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT.— Oui, je veux remercier le travail fait par les étudiantes, les étudiants et Anne sur le schéma directeur. Je pense que c'est vraiment bien qu'il y ait un schéma directeur de la vie étudiante. Il y a des actions, il y a beaucoup de choses qui sont concrètes et certaines vont d'ailleurs être faites sur l'année, en particulier la maison d'étudiants. Tous ces éléments sont déjà lancés. Toutes ces actions avec des financements, c'est extrêmement concret. Je trouve formidable d'avoir cela et que les étudiants puissent s'en saisir. Vraiment chapeau, merci.

Mme GOULLET DE RUGY.— Merci. J'en profite aussi pour remercier les étudiants et les services. Il y a beaucoup de travail derrière, parfois même à des heures indicibles. Merci beaucoup, c'était un travail maison, un gros travail.

M. THAUVRON.- Je crois qu'Émilie veut prendre la parole.

Mme FRENKIEL.— Je voulais aussi vous remercier pour tout ce travail et donner deux informations. Les étudiants en clôture de la dernière convention ont choisi le thème du vivre ensemble dans la prochaine convention. Cela va être pris dans un sens très large, mais il y a quand même une partie vie étudiante. Donc je voulais en profiter pour vous dire que nous sommes en train de préparer cette convention et que toute personne qui a envie de nous aider à la préparer est vraiment la bienvenue. Nous avons besoin de votre aide. Nous aimerions bien aussi travailler justement sur la projection des étudiants avec les élus, mais aussi avoir des étudiants qu'on arrive à mobiliser pour la convention, qui travailleraient avec vous, avec le service patrimoine sur ces espaces de vie étudiante. C'est un peu plus compliqué que des focus groups, mais ce sont vraiment des moments qui vont être dédiés à ces questions. Et ce sont des moments importants, qui donneront des choses concrètes si vous êtes là aussi à la fois pour les préparer, pour les accompagner, et pour écouter ce qui en ressortira. Pour information, nous avons eu un rendez-vous au ministère mercredi dernier. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler, mais la troisième convention citoyenne nationale va être lancée au CESE ce mois-ci sur les rythmes de l'enfant. Or, au niveau enseignement supérieur, il y a des questions sur les rythmes étudiants. Ils nous ont demandé si l'UPEC accepterait, peut-être avec d'autres universités, d'intégrer cette question des rythmes étudiants dans notre prochaine convention, avec un accompagnement du ministère. J'ai juste reçu cette demande. Elle est à étudier. Je trouve intéressant que tout le monde soit au courant. Je ne sais pas exactement quelle démarche pourrait être lancée pour les personnes qui auraient envie de répondre à

cette demande. En tout cas, il me semble que c'est plutôt un travail, une réponse collective qui doit être faite.

M. THAUVRON.- Très bien. Merci beaucoup, Émilie.

6. Questions diverses

Mme MARQUES.— J'avais évoqué, je crois, lors la dernière CFVU la possibilité de rajouter une ou deux phrases, dans la note de cadrage des stages. Elles concernaient les étudiants étrangers et leur convention de stage, qui ne sont pas un contrat de travail. L'idée était de rassurer les organismes d'accueil, les entreprises, mais aussi les laboratoires de chez nous, en leur expliquant que, si l'étudiant n'a pas un titre de séjour valide, parce que la préfecture met du temps à répondre, il peut tout de même suivre son stage. Parce que ce n'est pas un contrat de travail, mais une convention de stage. J'ai envoyé les éléments juridiques à la direction des affaires générales et juridiques de l'UPEC, trois fois d'ailleurs. Je n'ai pas eu de réponse. Les éléments juridiques ont été fournis par une avocate. Je les ai transmis à la DAJG. Où cela en est ? Est-ce que la DAJG a eu le temps de regarder cela de près ? Il ne s'agirait pas de révolutionner la note de cadrage, mais d'ajouter une ou deux phrases pour informer les entreprises qu'elles ne sont pas tenues de vérifier la validité de la date du titre de séjour. C'est vrai pour les entreprises, et pour nous. J'ai été contactée la semaine dernière par une collègue enseignant-chercheur qui a un stagiaire, et c'est la DRV, donc de chez nous, qui lui demande le titre de séjour de l'étudiant. Et chez nous, parfois, les labos interrompent le stage de l'étudiant le temps que la préfecture réponde. Mais, selon les départements, cela peut mettre six mois pour reprendre le stage. Et parfois, les RH des entreprises ne le savent pas, mais, quand elles sont au contact ensuite avec l'avocate qui leur explique qu'il n'y a pas de problème légal, qu'on peut garder le stagiaire même si la préfecture n'a pas encore donné de titre de séjour, les RH sont rassurés et gardent ensuite les étudiants en stage. Si on pouvait fournir une note de cadrage, cela aiderait les étudiants. Ils galéreraient un peu moins, parce que, quand ils expliquent cela, vous imaginez bien qu'on ne les croit pas comme ça, y compris chez nous à l'UPEC. Chez nous, à l'UPEC, on embête les étudiants avec la validité du titre de séjour.

M. THAUVRON.- J'ai bien reçu ton mail. À l'instruction, il y a des analyses qui sont différentes de celles de l'avocate que vous avez consultée. Je n'ai pas de problème sur le sujet, je veux juste qu'on soit réglo, et donc il y a un travail d'instruction juridique.

Mme FAURE.— Oui, il y a un souci sur ce dossier, mais ce n'est pas possible. J'ai téléphoné et à partir du moment où un étudiant est stagiaire, il est accueilli dans une entreprise qui est soumise à une réglementation. Pour l'entreprise, il y a des questions de sécurité. Elle ne peut pas. C'est un contrat de stage, et c'est un contrat de travail.

Mme MARQUES.— Non. C'est une convention, ce n'est pas un contrat.

Mme FAURE.— Mais j'ai téléphoné. Par contre, on a parlé avec Arnaud de la possibilité que vous puissiez trouver des substitutions de tâches pour ces étudiants. Mais l'établissement est en responsabilité lorsqu'ils sont en stage. Il y a une responsabilité de l'établissement par rapport aux accidents du travail. Il y a beaucoup de

responsabilités, donc cela pose vraiment un problème pour la sécurité des jeunes, mais aussi pour l'établissement. Nous y réfléchissons avec Arnaud.

M. THAUVRON.- En tout cas nous avons bien reçu ton mail, et ce n'est pas si simple que cela.

M. REY.— J'ai été sollicité pour la question de la DRV inaudible (1 h 53 min 58). Nos laboratoires recrutent des étudiants en stage. Je suis tout à fait d'accord que ce n'est pas un contrat de travail, donc il n'y a pas besoin d'avoir une acceptation, un accord préalable comme si on était salarié. En revanche, ils disent que le titre de séjour vaut cette acceptation. C'est le fait qu'il y ait ce titre de séjour qui permet de ne pas devoir solliciter un accord. C'est de droit. En fait c'est très ambigu, donc nous avons besoin de la DAJG. C'est extrêmement ambigu, parce que, dans toute la documentation qui nous est donnée, ils exigent cela, ils le mettent dans le guide du stagiaire, etc. Tous les ministères mettent qu'il faut le titre de séjour ou le récépissé de la demande de renouvellement. Nous pouvons plutôt être souples là-dessus, c'est-à-dire que ce n'est pas forcément un titre à jour et on peut très bien, s'il y a un récépissé de la demande, être souple là-dessus en tant qu'employeur. On peut jouer sur ces marges. Mais je n'ai pas trouvé le texte qui nous permettrait de vraiment nous libérer de ce contrôle du titre de séjour.

Mme MARQUES.— En fait, on ne peut pas trouver un texte disant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un titre de séjour valide. En revanche, si vous trouvez un texte qui dit que vous avez besoin d'un titre de séjour valide pour faire un sage, je veux bien le voir.

M. REY.— Logiquement, pour s'inscrire, pour être étudiant, il faut un titre de séjour, et donc s'il est inscrit, il devrait l'avoir eu. Cela peut être une question de durée du stage par rapport à l'année universitaire, et donc là il faut demander le renouvellement. C'est extrêmement complexe.

M. GERMAIN .— Il s'agit d'étudiants qui sont inscrits. Donc, implicitement, s'ils sont inscrits, c'est qu'ils avaient un titre de séjour.

M. REY.— Non. Et en tant qu'employeur, on vérifie qu'il y a bien un titre de séjour. On cherche le plus simple pour l'étudiant. Ce n'est pas pour l'embêter, mais il faut qu'on trouve ce juste équilibre.

Mme MARQUES.— En tous les cas, cela m'intéresse d'avoir les textes que vous trouvez qui demandent ces titres pour les stages. Parce que les avocats que nous avons consultés disent le contraire. Vous avez d'ailleurs les éléments de l'avocate.

M. THAUVRON.- Le droit n'est pas une science exacte. C'est pour cela qu'il y a des avocats, d'ailleurs. Mais en tout cas, c'est bien reçu.

Mme MARQUES.— Elle cite des lois.

M. THAUVRON.- C'est son interprétation des textes, ce n'est pas la loi.

M. LASNIER.— Ce n'est pas tant qu'il y ait un texte sur le titre, c'est que les conséquences en cas d'accident doivent être gérées en toute légalité. Donc, il faut un

titre de séjour pour une prise en charge. Tant qu'il ne se passe rien, on ne va pas le chercher. C'est s'il se passe quelque chose que là, rétroactivement, on va vérifier s'il est dans une situation qui lui permet d'avoir des droits et des obligations. C'est comme ça qu'il faut réfléchir.

Mme MARQUES.— Où est ce texte-là ?

M. LASNIER.— En cas d'accident de travail, on bascule du droit de la formation au droit du travail. Et dans le droit du travail, il faut une situation légale. Il y a une association qui donne accès à ?? (1'57'43). J'ai suivi la formation justement. Dès qu'on bascule dans le droit du travail, on regarde dans quelle situation est l'étudiant puisqu'on bascule dans des textes relatifs au droit du travail.

Mme MARQUES.— Donc, la faute est imputable en cas d'accident du travail ?

M. LASNIER.— Responsabilité de l'établissement qui a envoyé un stagiaire qui n'avait pas de titre lui permettant d'être protégé, responsabilité de l'employeur qui a un stagiaire qui n'a pas de titre et qui est donc dans une situation personnelle illégale. En fait ce sont les conséquences qu'il faut gérer derrière.

Mme MARQUES.— Oui, mais l'université n'a pas à vérifier le titre de séjour.

M. LASNIER.— C'est l'ambiguïté dont parlait Julien. On ne doit pas vérifier, mais on ne doit pas encourager une situation d'illégalité.

Mme MARQUES.— Ce n'est pas forcément l'encourager.

Mme BÉNARD.— Vous parlez du cadre de l'UPEC, mais nous sommes dans le cadre d'une entreprise. Elle ne peut recruter que des personnes qui sont en situation légale sur le territoire, indépendamment de la formation. C'est ce que dit Laurent. En tous les cas, il faut que la personne soit dans une situation régulière sur le territoire français pour pouvoir rentrer en stage. On ne vérifie pas à l'inscription. Elle peut s'inscrire à l'université. Par contre, en termes de responsabilité, cela nous engage et cela nous engage aussi s'il se passe quelque chose. Vous avez aussi le cas d'une personne qui est en attente. Quand on est dans une situation d'attente, il y a le récépissé ?? (inaudible 1'59'38)
Pour permettre à l'étudiant de poursuivre cette formation dans laquelle il est inscrit et dans laquelle on ne lui a opposé aucun titre de séjour, il y a des cas où il y a une tierce personne qui intervient. Quand il y a une entreprise, c'est le Code du travail. C'est en instruction.

Commenté [DM4]: Bruit de fond trop important

M. THAUVRON.- C'est un sujet que l'on instruit, qui nous concerne en tant que formateur et en tant qu'employeur.

M. REY.— Et comment peut-on les accompagner à avoir un titre ?

Mme GOULLET DE RUGY.— Il faut beaucoup de pressions.

M. THAUVRON.- Merci beaucoup et rendez-vous le 30 juin à 15 heures pour la dernière CFVU de l'année.

La séance est levée à 16 h 7.